



## ELECTIONS COMITE TECHNIQUE d'ETABLISSEMENT

**Le mardi 23 octobre 2007  
VOTEZ et FAITES VOTER  
FORCE OUVRIERE**

**Le Comité Technique d'Etablissement traite toutes les questions collectives qui concernent les personnels :**

- Projet d'établissement
- Budgets et tableau des effectifs
- Condition d'organisation du travail, aménagement et répartition des charges de travail
- Prime de service
- Plan de formation, bilan social
- Bilan et programme annuel relatifs à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail, ainsi que d'autres questions collectives.

Le Comité Technique d'Etablissement permet d'assurer un suivi attentif des effectifs et des conditions de travail de tous les salariés de l'Etablissement (titulaires, stagiaires, contractuels).

### LE TMOIGNAGE DE VOS COLLEGUES DU LOGIS à SAINTE MARIE

L'aventure syndicale auprès de Force Ouvrière, pour le personnel du «LOGIS » a pris corps il y a déjà plusieurs années.

A cette époque, les problèmes au sein de notre institution étaient nombreux, et les instances représentatives restaient sourdes, face à nos appels. Le « LOGIS » restait désespérément éloigné de son administration de tutelle le Conseil Général.

Ce manque de considération pour un personnel en recherche d'interlocuteur à l'extérieur de l'institution, a généré une profonde souffrance et dans un deuxième temps une envie de se battre pour rester des professionnels debout.

C'est dans ce contexte, qu'une poignée de travailleurs s'est tournée vers le syndicat Force ouvrière.

Tout de suite nous y avons trouvé écoute et réconfort. Cette nouvelle dynamique, à en quelque mois fait des émules au sein de toute l'institution, ce qui nous a permis de constituer une liste aux dernières élections professionnelles.

Ensemble nous sommes devenus plus forts, ce qui nous a permis de porter plus haut notre parole. Nous sommes devenus en quelques mois par le truchement de la démocratie, une instance incontournable dans la vie du « LOGIS ».

Nous avons appris au contact du syndicat Force Ouvrière les mécanismes de la négociation de l'engagement personnel au profit de tous.

Cette noble cause fédératrice de toutes les énergies nous a permis de mener à bien de nombreuses batailles. C'est ainsi que nous avons obtenu pour l'ensemble des personnels du « LOGIS » des indemnités kilométriques durant toute la durée des travaux de rénovation de la structure. (presque 1000€ par agent sur une année.)

Nous avons obtenu que le Conseil Général, dans le cadre de la résorption des emplois précaires, titularise des agents en fin de contrats C.E.C qui avaient au préalable suivi une formation d'A.M.P.

Nous avons obtenu que le Conseil Général saisi de nos difficultés profondes de travail avec notre direction, prenne la décision de nous en nommer une nouvelle.

Nous avons participé activement au groupe de travail dans le cadre de l'autonomisation des services. Nous n'avons pas toujours compris l'empressement de nos interlocuteurs à vouloir signer aussi vite l'autonomie des foyers sans connaître et mesurer l'ampleur des enjeux financiers.

Actuellement, qu'avons nous gagné ? Sommes-nous plus réactif dans notre quotidien que nous l'étions avant ?

Nous sommes à quelques jours d'une prochaine échéance électorale au sein de notre institution. Nous avons fait le choix de nous y représenter. Au regard du chemin parcouru depuis ces dernières années, nous avons le sentiment que Force Ouvrière a démontré sa capacité à tenir ses promesses.

Nous souhaitons élargir notre champ d'action au sein de toutes les structures pour nous retrouver au plus proche des préoccupations de chaque agent. Nous mesurons les pressions qui peuvent s'exercer à tous les niveaux pour tenter de minorer voir d'étouffer la voix de représentants indépendants. Ne vous laissez pas faire !

Seul nous ne sommes rien, ensemble nous pouvons représenter le contre pouvoir qui doit exister dans toute démocratie pour pouvoir avancer.

*Les personnels du Logis en grève à plus de 90% en juillet 2004.  
Leur slogan : « Pour une Direction respectueuse des salariés »*



*Des collègues assistant(e)s familiaux en réunion avec FO*

Comme tous les salariés nous subissons les conséquences d'une volonté de rigueur budgétaire qui se traduit par :

- *Augmentation de la précarité par « l'utilisation » massive de contractuels et d'auxiliaires...NOUS REVENDIQUONS UN REEL PLAN DE TITULARISATION COMME CELA S'EST REALISE dans les services du Conseil Général ;*
- *Manque d'effectifs (résultat des 35h sans les effectifs correspondants ... et de l'augmentation de l'activité sans les moyens nécessaires ...) ;*
- *Aggravation des conditions de travail et du stress professionnel ;*
- *Pressions constantes pour travailler toujours plus, faire de la « rentabilité » et de « l'activité » ... accompagnée d'une culpabilisation permanente !*
- *Non-reconnaissance réelle de nos qualifications et responsabilités et non revalorisation de nos salaires ;*
- *Pour les assistant(e)s familiaux nous demandons leur plein respect par l'institution et leur reconnaissance comme des collaborateurs ; par ailleurs leur rémunération ne doit plus « fluctuer » comme aujourd'hui mais être garantie en fonction du nombre de places agréées pour une occupation à temps plein.*

## **FORCE OUVRIERE**

**en toute indépendance,**

**refuse de limiter ses revendications**

**sous prétexte de contraintes budgétaires...**

**et continuera à défendre les intérêts de celles et ceux qu'il représente !**

**SYNDICAT FORCE OUVRIERE**  
Hôtel du département - 3 quai Ceineray – BP 94109  
44041 NANTES cedex 1  
Quai de Versailles ☎ 02.40.99.13.17 - D.G.A.S. ☎ 02.51.17.23.94  
✉ : [syndicat.fo@cg44.fr](mailto:syndicat.fo@cg44.fr) - 🌐 : <http://focg44.free.fr>

*Section Force Ouvrière du  
Centre Départemental Enfance et Famille*

*Siège:  
Maison d'Enfants Le Logis  
44210 Sainte Marie sur Mer*